



**Docteur Jacques CATON**

PRESIDENT

Clinique Emilie de Vialar

116 Rue Antoine Charial – 69003 LYON

Tél. : 04 78 54 77 18 – Fax. : 04 72 36 84 90

[caton.jacques@wanadoo.fr](mailto:caton.jacques@wanadoo.fr)

**Docteur M. LEVY**

**Docteur Y. VERHAEGHE**

VICE-PRÉSIDENTS

**Docteur CM ARNAUD**

SECRETAIRE GENERAL

**Docteur J. RIVOALLAN**

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

**Docteur JL. BARON**

TRESORIER

Le 6 avril 2011

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LE BLOC, LA TRAHISON...

Non ce n'était pas un « poisson d'avril » mais un document bien réel, émanant du BLOC, qui a été publié dans les pages roses financières du Figaro du 1er avril 2011 et repris dans le Quotidien du Médecin du 4 avril.

Le BLOC y développe sa théorie qui signe, si elle devait être appliquée, la fin du secteur à honoraires libres par :

- ***l'encadrement des honoraires pour tous***
- ***le conventionnement individuel avec les mutuelles***
- ***l'abandon du secteur optionnel qui seul pouvait sauver le secteur II***
- ***la limitation des actes en anesthésie (impossibilité pour les anesthésistes de travailler sur deux salles avec une infirmière anesthésiste) ce qui conduira, compte-tenu des problèmes démographiques, des difficultés majeures pour les médecins anesthésistes d'une part, pour tous les praticiens travaillant en plateaux techniques lourds d'autre part ainsi que pour les établissements, car cela entraînera un ralentissement de l'activité.***

Nous avons averti que la coalition du BLOC, faite de « bric et de broc », sans grande réflexion syndicale, ne pouvait aboutir qu'à de tels errements signant la mort du secteur libéral et la fin possible du secteur à honoraires libres. Il s'agit d'un reniement que les praticiens que nous sommes ne peuvent accepter d'autant qu'une fois de plus, ce document semble stigmatiser les chirurgiens travaillant dans les grandes villes qu'il s'agisse d'Ile-de-France, Rhône-Alpes, PACA ou Alsace.

Ceci est bien dans la lignée politique du BLOC qui a soutenu la loi BACHELOT et s'est allié partout avec le syndicat anti-spécialiste, anti-secteur II : MG France.

La CSMF dans le document préparatoire à la Convention est le seul syndicat défendant le secteur à honoraires libres dans ses revendications et ceci dans le cadre d'une convention unique.

Les électeurs de PACA ont déjà donné un avertissement aux listes du BLOC lors des dernières élections du mois de mars, nous demandons aux électeurs d'Aquitaine et de Bretagne qui doivent voter en mai de sanctionner les listes du BLOC, les praticiens en plateaux techniques lourds des autres régions apprécieront.